FILASSE DE CHANVRE

N° d’inventaire
2006.0.576.16
Ensemble d’éléments:
Non
Lot d’éléments:
Non

Description
Thème:
Tissage
Matières ou matériaux:
chanvre
Marques sur l'objet
Non
Dimensions de l’objet en centimètres:
L : 42
État de conservation des objets:
Bon

Statut
Propriétaire actuel (ne pas en tenir compte):
PNRM
Lieu de collecte de l’objet:
Morvan

Contexte historique
Lieu d'utilisation
Morvan
Période d'utilisation:
1900-1920
Fabricant:
Fabrication "maison"

Commentaires supplémentaires
Une fois coupé au pied, le chanvre était mis à « rouir » afin que les fibres se défassent : pour cela, on les trempait dans l’eau de mares ou on les étalait sur les prés inondés de brume et de rosée. Ensuite séché, le chanvre était teillé à la main pendant la veillée pour retirer les fibres ligneuses (chènevotte) ou broyé avec une sorte de chevalet surmonté d’un levier en bois. Enfin, dernière étape avant le filage, il fallait carder la filasse de chanvre pour démêler les fibres et le peigner pour l’effiler, en ce en plusieurs passes et utilisant des peignes avec divers dispositions de dents. Selon la finesse des peignes on pouvait avoir différents effilages, du plus rustre pour des toiles et cordes au plus fin pour des vêtements « réputés inusables ». La carde et la peigne se nommait séran. La plupart des paysans avait une petite parcelle plantée appelée chènevière pour ses faire cordes et vêtements ; au début du XXs, l’importation de sisal du Mexique , fit disparaître progressivement cette pratique.